La Lettre du SOB

Secrétariat des Oblatures bénédictines

n° 39, juillet 2014

ÉDITORIAL

Chers Amis,

Nous sommes heureux de vous proposer la lecture de notre nouvelle *Lettre*. Elle vous donne des échos de l'Assemblée Générale du SOB. qui s'est tenue à l'Abbaye cistercienne de Bellefontaine les 17 et 18 mai 2014. Au cœur de cette abbaye au doux nom de Bellefontaine, nous avons pu bénéficier de belles rencontres, de belles conférences et d'une belle météo !

Nous avons été bouleversés par le témoignage du Dom Étienne Baudry, Abbé émérite de Bellefontaine, qui a connu personnellement le Père Christian de Chergé et les moines de Tibhirine. Nous avons eu aussi la grâce de rencontrer le Père Abbé, Dom Jean-Marc Chéné, qui nous a fait partager les joies et les difficultés de sa communauté.

Merci à nos deux responsables d'oblature de nous avoir donné un temps d'enseignement spirituel très riche : Sœur Claire, responsable des oblats de l'Abbaye de Jouarre et conseillère spirituelle du conseil du SOB, nous a confié des clés pour accéder à la liberté : un beau programme ! Sœur Samuel, responsable des oblats du Monastère de Martigné-Briand, inspirée, lors d'un voyage en TGV sur la ligne Paris-Angers par les interrogations d'un homme d'affaires sur la Règle de Saint Benoît, a réalisé avec brio un commentaire d'un certain nombre de chapitres de la Règle.

Je profite de cette *Lettre* pour vous informer que j'ai annoncé mon départ du SOB ; mon dernier mandat est venu à échéance en 2014 et j'ai décidé de ne pas en solliciter un nouveau. Je mets ainsi en application le sage conseil de l'Ecclésiaste : « il y a un temps pour tout… ». J'ai passé douze années merveilleuses au SOB et pu rencontrer de nombreuses personnes. Je rends grâce au Seigneur pour tout ce que j'ai pu recevoir. Je remercie encore une fois tous les membres du conseil qui se sont succédé au fil des ans et avec qui j'ai pu collaborer dans un bon esprit.

Bonne route à notre nouvelle Présidente, Françoise Chevalier, oblate de l'Abbaye de Saint-Wandrille, à qui j'ai transmis le flambeau à Bellefontaine. Françoise saura tenir la barre et maintenir le cap !

Je remercie chacune et chacun d'entre vous, fidèles lecteurs, pour les contacts échangés depuis tant d'années. Merci d'adresser maintenant tous vos mails à Françoise Chevalier à l'adresse figurant au verso de la lettre. Merci à Manuel Rio, qui se charge de la mise en page de la *Lettre du SOB*, et à Martine Loisel qui en assure l'impression et l'expédition.

Que la Règle de Saint Benoît nous guide et nous permette de mettre en pratique le bon zèle si cher à son fondateur ! Vivons dans l'action de grâce : *Alleluia* !

Amitiés

Anne-Marie Amann

BILLET SPIRITUEL DE DOM GOZIER

Dieu à l'œuvre dans nos vies

Je vous exhorte, frères, par la miséricorde de Dieu, à offrir vos personnes
en hostie vivante, sainte, agréable à Dieu.
1. Rm 12.1. *C'est là le culte spirituel que vous avez à rendre.* [1]

Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux.

LE TGV S'EST ARRÊTÉ en gare de Valence, dans le département de la Drôme. C'est là où j'étais descendu jadis pour aller à la rencontre de Marthe Robin.

Et voilà que dans le rétroviseur de ma conscience, ce souvenir est apparu : la petite ferme de Châteauneuf-de-Galaure, la cuisine où l'on attendait son tour avant d'être reçu par elle, la petite chambre obscure où elle reposait. Bien sûr, je ne vous répéterai pas ce qu'elle m'a dit, mais je peux vous citer néanmoins cette phrase qui m'est revenue à l'esprit : « LA VIE EST UNE MESSE. TOUTE VIE EST UNE MESSE ».

Que voulait-elle dire par là ?

Il me semble qu'elle entendait par là que notre vie doit être une audition de la Parole de Dieu : nous devons être des paroles de Dieu (avec un p minuscule) dans l'unique Parole de Dieu (avec un P majuscule).

La Parole de Dieu est une force explosive, c'est de l'eau-de-vie, de l'eau qui brûle.

C'est la première partie de la messe.

Puis : « nous avons à offrir nos personnes en hostie sainte, vivante, agréable à Dieu. C'est là le culte spirituel que nous avons à rendre », comme dit la *Lettre aux Romains* de saint Paul

Nous pouvons y voir l'offertoire.

Nous devons élever notre être, notre personne, notre vie et le monde dans l'être, la personne, la vie du Christ. La Prière eucharistique et la consécration actualisent le don sacrificiel que le Christ fait à son Père et nous permet d'insérer le nôtre dans le sien.

Enfin nous avons à nous assimiler les vouloirs divins, la vie divine par la communion et lui rendre grâce pour nous et pour nos frères.

C'est la deuxième partie de la messe.

Or, pour instituer le sacrement de l'Eucharistie, le Christ s'est servi d'un événement précis : le repas de la Pâque juive.

Nous aussi, nous avons à faire des événements les plus divers de la vie, la matière et le cadre de notre don à Dieu. Des événements, de nombreux saints ont su en faire des grâces, car ce sont les réponses aux événements qui font les saints.

Les événements sont le matériau qui nous est donné pour construire notre réponse à Dieu. C'est à travers les événements de notre vie que nous disons « oui » à Dieu.

Même si elle est manquée, on peut toujours faire de sa vie une œuvre, quelle que soit cette vie (vie professionnelle coupée, vie sentimentale gâchée…). En toute vie, il y a du positif, même avec la maladie ou de gros échecs. Le Christ utilise tout, pardonne tout. L'échec des hommes est inséré dans l'échec du Christ. Toute vie est une messe !

Il faudrait aussi inventorier en nous les vestiges de tous les êtres qui ont traversé notre destin pour notre bonheur et pour notre malheur – oui, même pour notre perte –, car il n'est pas de rencontres indifférentes. Avez-vous remarqué que tous les appels de Dieu dans la Bible sont toujours individualisés ?

Les paroles multiples de Dieu qui nous atteignent dans nos journées traduisent la Parole créatrice et nous conduisent à la louange ou devraient nous y conduire. « Par Lui, avec Lui et en Lui, dans l'unité du Saint Esprit tout

honneur et toute gloire ». Telle est la louange de ce que le Christ a fait pour les hommes, car avec lui nous vivons, nous souffrons, et avec lui nous mourons.

Dieu nous appelle. Il appelle tout homme.

L'important est de donner une réponse personnelle au désir de Dieu sur nous. Nous avons à inventer notre réponse, sachant que, si minime soit-il, tout accroissement de vie spirituelle passe par une mort, si partielle soit-elle. Mais, si nous vivons, méditons la phrase de Marthe Robin : la vie est une messe, le passé relu devient passé unifié dans l'accueil de l'avenir.

Aussi, je vous invite à relire votre vie pour y lire Dieu et en faire une messe. Essayons de célébrer cette messe le mieux possible, essayons de faire mémoire de Lui, car saint Augustin écrivait déjà : « il ne Te connaît pas, Seigneur, celui qui ne découvre pas ce que tu as accompli en Lui ».

André Gozier o.s.b.
Abbaye Sainte Marie de Paris

Raphaël Sanzio. Fresque dans la Chambre d'Héliodore du Palais du Vatican, 1512. « La Messe de Bolsena *représente l'événement survenu en 1263 à Bolsena, près d'Orvieto, en Ombrie, où, pendant la messe célébrée par un prêtre originaire de Bohème, au moment de la consécration, le sang du Christ jaillit de l'hostie, tâchant le corporal et dissipant ainsi les doutes du célébrant sur la transsubstantiation. Ce miracle est à l'origine de la fête du Corpus Domini, et de la construction de la cathédrale d'Orvieto, où le corporal fut transféré. Jules II (pape entre 1503 al 1513) assiste au miracle à genoux à la droite de l'autel, avec les cardinaux. » (Texte du Musée du Vatican, traduit).*

« Ce fut Jacques Pantaléon de Troyes, devenu Pape sous le nom d'Urbain IV, [qui avait connu la sainte au cours de son ministère d'archidiacre à Liège] qui institua en 1264 la solennité du *Corpus Domini* comme fête de précepte pour l'Église universelle… Dans la Bulle d'institution, intitulée *Transiturus de hoc mundo* (11 août 1264), le Pape Urbain réévoque avec discrétion également les expériences mystiques de Julienne. […] Le Pape lui-même voulut donner l'exemple, en célébrant la solennité du *Corpus Domini* à Orvieto, la ville où il demeurait alors. C'est précisément sur son ordre que, dans la cathédrale de la ville l'on conservait – et l'on conserve encore – le célèbre corporal portant les traces du miracle eucharistique qui avait eu lieu l'année précédente, en 1264 à Bolsène. […]. Urbain IV demanda à l'un des plus grands théologiens de l'histoire, saint Thomas d'Aquin – qui a cette époque accompagnait le Pape et se trouvait à Orvieto –, de composer les textes de l'office liturgique de cette grande fête » [2].

2. Benoît XVI, Audience générale du mercredi 17 novembre 2010. Homélie sur sainte Julienne de Liège, qui inspira l'institution de la solennité du *Corpus Domini*, que le Pape décida suite à « l'événement » de Bolsena.

Dans ce numéro

- *Billet Spirituel de Dom André Gozier o.s.b., « Dieu à l'œuvre dans nos vies ».* page 2.
- *« Appelés à la liberté », par Sœur Claire o.s.b., de l'Abbaye Notre-Dame de Jouarre.* page 4.
- *« Réflexions sur la Règle de saint Benoît » par Sœur Samuel osb, de Martigné-Briand.* p. 6.
- *Assemblée générale du SOB.* page 10.
- *Message du père Luc Moës o.s.b. de l'abbaye de Maredsous.* page 11.
- *Trois prières de saint Jean Eudes.* page 12

« Appelés à la liberté » [3]

par Sœur Claire o.s.b., abbaye Notre-Dame de Jouarre [4]

3. Gal 5, 13

4. Première partie de la conférence de Sœur Claire lors de l'Assemblée Générale du SOB, 2014.

Qu'est-ce que la liberté ?

De quelle liberté parlons-nous ? Nous entendons parler dans les nouvelles qui nous parviennent de manques de liberté, de désirs de liberté, de libération.

En fait, il y a une liberté profonde, intérieure, et qui peut être indépendante des situations plus ou moins difficiles.

D'où vient cette liberté ? Nous en trouvons l'origine dans la Bible, et le Concile Vatican II le rappelle :

- La condition du peuple de Dieu, c'est la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui, comme dans un temple, habite l'Esprit Saint.
- Sa loi, c'est le commandement nouveau d'aimer comme le Christ lui-même nous a aimés (Jn 13, 34).
- Sa destinée enfin, c'est le Royaume de Dieu (Rm 8, 21, *Lumen gentium,* 12).

Et encore :

Qu'est-ce que l'homme ? l'Église… instruite par la Révélation divine, peut apporter une réponse où se trouve dessinée la condition véritable de l'homme, où sont mises au clair ses faiblesses, mais où peuvent en même temps être justement reconnues sa dignité et sa vocation.

La Bible, en effet, enseigne que l'homme a été créé « à l'image de Dieu », capable de connaître et d'aimer son Créateur, qu'il a été constitué seigneur de toutes les créatures terrestres pour les dominer et pour s'en servir, en glorifiant Dieu.

« Qu'est-ce donc que l'homme, pour que tu te souviennes de lui ? ou le fils de l'homme pour que tu te soucies de lui ? À peine le fis-tu moindre qu'un dieu, le couronnant de gloire et de splendeur : tu l'établis sur l'œuvre de tes mains, tout fut mis par toi sous ses pieds ». (Ps 8, 5-7, Constitution *Gaudium et Spes,* nº 12).

Établi par Dieu dans un état de justice, l'homme, séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté.

Mais le Seigneur en personne est venu pour restaurer l'homme dans sa liberté et sa force, le rénovant intérieurement, et jetant dehors le prince de ce monde. (Constitution *Gaudium et Spes,* nº 13).

La vraie liberté est en l'homme un signe privilégié de l'image divine… Ce n'est que par le secours de la grâce divine que la liberté humaine, blessée par le péché, peut s'ordonner à Dieu d'une manière effective et intégrale… (nº 17).

Après avoir ainsi présenté la liberté, la constitution *Gaudium et Spes* aborde différentes formes de libertés dans diverses situations du monde. Ainsi aux nºs 37, 58, 71, 73-75, 88.

Et, bien sûr, les Déclarations *Nostra ætate* sur les relations de l'Église avec les différentes religions, *Dignitatis humanæ* sur la liberté religieuse, celle sur l'Éducation chrétienne, etc.

La création de l'homme

L'épreuve de la liberté
et la libération par Dieu.

La liberté et la dignité humaines sont liées dès la création de l'homme : au commencement, Dieu créa le ciel et la terre, puis « il créa l'homme à son image et à sa ressemblance » (Gn 1 et 2). « Il dit à l'homme : tu peux manger de tous les arbres du jardin, mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras pas, car le jour où tu en mangeras, tu deviendras passible de mort ». (Gn 2, 16).

« Tu peux… », c'est-à-dire tu es libre, et le « mais » qui suit indique une limite, car l'homme n'est pas Dieu, il n'est pas tout-puissant.

Alors, c'est le péché de l'homme et de la femme, « l'épreuve de la liberté ». L'homme et la femme, trompés par le Tentateur, veulent

se faire comme Dieu, et ils deviennent esclaves de ce choix.

Mais Dieu veut des hommes libres : « Je te propose la vie ou la mort, la bénédiction ou la malédiction, choisis donc la vie pour que toi et ta postérité vous viviez, aimant le Seigneur ton Dieu, écoutant sa voix, t'attachant à Lui car là est ta vie… » (Dt 30, 19-20).

Et Dieu va lui-même intervenir pour libérer son peuple : le livre de l'Exode, 14, nous montre cette grande libération de la servitude d'Égypte, par le passage par la Mer Rouge.

Au Sinaï, Dieu propose ensuite sa Loi, mais il est remarquable que Dieu se présente ainsi : « Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi… ». Et la suite de la Loi, du Décalogue. La Loi est donc liée à la liberté ! (Ex 20, 1 et suivants, et Dt 5, 6 et suivants).

Dieu libère, donne sa Loi de vie, qui est loi de liberté, la loi parfaite de liberté, comme dit saint Jacques (Jc 1, 25), et la note de la Bible de Jérusalem ajoute : la Parole de Dieu, reçue et mise en pratique qui libère l'homme par la fidélité aux commandements.

Dans le chemin du désert, le peuple de Dieu oublie souvent sa Parole, il n'a pas totalement confiance en Dieu, qui a pourtant agi de façon extraordinaire, et merveilleuse.

Cela est exprimé dans de nombreux psaumes, qui sont souvent des prières au Dieu qui libère. (Par exemple le psaume 77, ou le psaume 17, et bien d'autres).

La liberté de Jésus

Et « en ces jours qui sont les derniers, Dieu nous a parlé par son Fils », Jésus, qui fut lui-même parmi les hommes un homme libre. « En entrant dans le monde, le Christ dit : « Tu n'as voulu ni sacrifices ni oblation… Alors j'ai dit : voici, je viens… pour faire, ô Dieu, ta volonté. » (He 10, 5-7).

« Il ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant la condition d'esclave jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix. » (Phil 2, 6-8).

Jésus est libre, il dit : « Je donne ma vie pour mes brebis. C'est pour cela que le Père m'aime parce que je donne ma vie pour la reprendre. Personne ne me l'enlève, mais je la donne de moi-même… Tel est le commandement que j'ai reçu de mon Père. » (Jn 10, 15-18).

Jésus nous libère

Il dit à l'homme riche : « si tu veux être parfait… » (Mt 19, 21). Cela appelle une liberté de réponse, mais entendons aussi : « Choisis donc la vie ». Jésus dit aussi : « si quelqu'un a soif… » (Jn 7, 37).

Sa mort nous libère, sa Résurrection nous entraîne, et c'est à la Pentecôte que jaillit une grande liberté.

L'Esprit Saint nous libère

« Là où est l'Esprit est la liberté » (2 Co 3, 17). Nous entendons les Apôtres annoncer le Christ avec une liberté dans les Actes des Apôtres. Nous voyons aussi les délivrances miraculeuses des Apôtres enfermés dans des prisons, par exemple : Ac 4, 19, Ac 5, 17-23, ou Ac 16, 16-34.

Dans ce dernier texte, nous voyons plusieurs aspects de liberté :

– Paul et Silas sont en prison, battus, maltraités, déjà ils étaient libres de dire la parole de vérité ; c'est pourquoi ils ont été emprisonnés.
– Dans la prison, au milieu de la nuit, ils chantent la louange de Dieu ; c'est une belle expression de liberté.
– Enfin, ils sont libérés miraculeusement ; les portes s'ouvrent toutes seules ; ils sont libres sous l'action du Saint Esprit.

– Et, de plus, le gardien de la prison reçoit le Baptême, soigne Paul et Silas, puis dresse une table pour se réjouir avec tous les siens.

Les Apôtres préfèrent obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Dès la Pentecôte, les Apôtres sont libres dans leur parole : la liberté leur est donnée, par le Don de l'Esprit Saint.

Et si nous sommes libérés « c'est aussi en espérance, et avec toute la création qui est aussi dans l'espérance d'être libérée de la servitude de la corruption pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu. » (Rm 8, 21-22).

Par le Baptême nous sommes morts avec le Christ, libérés du péché et de la mort, et nous vivons pour Dieu, (Rm 6). Et nous le suivons sur les chemins de nos vies. Nous voulons ne rien avoir de plus cher que le Christ, comme nous dit saint Benoît dans sa Règle.

Sœur Claire o.s.b.
Abbaye Notre-Dame de Jouarre

Mosaïque par le Père Marko Rupnik S. J.

Réflexions sur la Règle de saint Benoît

(dans le TGV Paris-Angers)

par Sœur Samuel o.s.b. du Monastère de Martigné-Briand [5]

5. Conférence de Sœur Samuel lors de l'Assemblée Générale du SOB, 2014. Les citations de la RB sont prises dans la traduction de Mère Élisabeth de Solms, DDB, 1965, et parfois la RB du Bouveret, Suisse, 1980, édition du XVe centenaire de la naissance de saint Benoît.

J'AI REMARQUÉ, COMME VOUS sans doute, que Saint Benoît insiste vraiment beaucoup dans sa Règle, sur les fautes et les pénitences et on ne peut pas le passer sous silence, même si cela nous déstabilise ! et il suffit de relever les chapitres pour s'en rendre compte, sous diverses appellations selon les traductions : fautes, corrections, châtiments corporels, excommunications, coups… Il faudrait être naïf pour ne pas en être troublé au premier abord mais aussi, rester dans l'expectative qui nous fera aller plus loin, comme ce chef d'entreprise rencontré dans le TGV Paris-Angers… dont les questions ont inspiré cette lecture de la RB !

Voici donc d'abord quelques passages de ces « sombres » chapitres qui peuvent impressionner les « postulantes oblates » ou des gens de notre entourage qui tombent sur ce texte fort ancien.

Mais il ne faut pas oublier non plus que du temps de saint Benoît, il y avait des « truands » qui entraient au monastère… rappelez-vous que certains, selon les *Dialogues* de saint Grégoire, ont essayé de l'empoisonner (le verre brisé).

Faute

RB 44. « De ceux qui sont excommuniés, comment ils doivent satisfaire »… faute grave, il sera excommunié ».

RB 45, « De ceux qui se trompent à l'oratoire »… punition très sévère.

RB 46, « De ceux qui commettent quelque autre faute »… soumission à une pénitence

plus sévère si on perd ou casse quelque chose et que ce soit un autre qui le révèle… parce qu'on n'a pas eu l'humilité de l'avouer.

Corrections

RB 21, « Des doyens du monastère »… si un doyen s'enfle d'orgueil, on le corrigera et on ira même jusqu'à la destitution.

RB 23, « De l'excommunication pour les coulpes », s'il ne se corrige pas qu'on le soumette à l'excommunication.

RB 28, « De ceux qui ne voudraient pas s'amender, bien que souvent corrigés »… qu'on lui inflige une correction plus dure (les coups).

RB 33, « Si les moines doivent avoir quelque chose en propre »… s'il ne s'amende pas, qu'il soit soumis à la correction.

RB 43, « De ceux qui arrivent en retard à l'œuvre de Dieu ou à table »… il sera corrigé et on punira de même celui qui ne serait pas présent au verset après le repas.

RB 65, « Du Prieur du monastère »… on l'avertira quatre fois, puis on lui appliquera le châtiment de la discipline régulière.

RB 71, « Qu'ils soient obéissants entre eux »… Les jeunes frères doivent obéir aux anciens sinon ils seront châtiés.

Châtiments corporels

RB 2, « De l'Abbé »… que s'abatte le châtiment sur les brebis désobéissantes.

RB 4, « Quels sont les instruments des bonnes œuvres »… châtier le corps.

RB 23, « De l'excommunication pour les coulpes »… qu'on le livre au châtiment corporel.

RB 26, « De ceux qui sans ordres, se joignent aux excommuniés »… il sera lui-même excommunié.

RB 71, « Qu'ils soient obéissants entre eux »… s'il ne fait pas satisfaction… il sera soumis au châtiment corporel ou s'il s'obstine, on le chassera du monastère.

Giovanni Antonio Bazzi, dit Il Sodoma. Série de fresques des histoires de la Vie de saint Benoît. dans le Grand Cloître de l'Abbaye de Monte Oliveto Maggiore, près de Sienne, peintes en 1505 - 1508.

Cf. Saint Grégoire le Grand [Dialogues] Vie et miracles du bienheureux Père saint Benoît, *Traduction revue par les bénédictins de Paris Les éditions de la Source, 1962. Ch. IV, pages 46-47.* Dialogues, *Ch. I : « Correction d'un moine à l'esprit vagabond ». « Le lendemain, la prière terminée, l'homme de Dieu, étant sorti de l'oratoire, et, pour le guérir de l'aveuglement de son cœur le frappa avec une verge […] et ainsi, l'antique ennemi, comme s'il eût été lui-même frappé de la verge, n'osa plus tyranniser ses pensées ».*

Excommunications

RB 23, « De l'excommunication pour les coulpes »… le frère rebelle, désobéissant, orgueilleux, murmurateur, on l'avertit trois fois, et, après, on l'excommunie et ensuite jusqu'au châtiment corporel !

RB 24, « Quelle doit être la mesure de l'excommunication »… proportionnée à la qualité de la faute qui est appréciée par l'abbé.

RB 25, « Des fautes plus graves »… il sera exclu de la table et de l'oratoire.

RB 26, « De ceux qui sans ordre se joignent aux excommuniés »… ils tombent sous la même peine de l'excommunication.

RB 27, « Comment l'abbé doit avoir souci des excommuniés »… l'amour, la tendresse (l'humus de la RB).

RB 28, « De ceux qui ne voudraient pas s'amender, bien que souvent corrigés »… l'excommunication même n'a pu l'amender, il aura une correction plus rude (les coups).

RB 30, à qui ne comprend pas l'excommunication, on applique « des jeûnes bien sentis » ou « des coups pour les guérir ».

Coups

RB 28, « De ceux qui ne voudraient pas s'amender, bien que souvent corrigés »… une correction plus rude, c'est-à-dire qu'on en vienne contre lui à la peine des coups.

RB 45, « De ceux qui se trompent à l'oratoire »… les enfants seront fouettés (une pédagogie de l'époque).

Pénitences

RB 5, « De l'obéissance »… il encourt la peine des murmurateurs, à moins qu'il ne s'amende et fasse réparation.

RB 25, « Des fautes plus graves »… exclu de la table et de l'oratoire, cela veut dire exclu de la vie commune…

RB 29, « Si les frères sortis du monastère doivent y être reçus à nouveau »… trois fois.

Voilà pour ce programme courant de la vie régulière d'un monastère…

Un proverbe dit d'ailleurs avec justesse : « Qui aime bien châtie bien » !

Mais, précisément avec ce constat rigoureux que nous venons de faire, ce n'est ni le but, ni même la source de la pensée de saint Benoît et de sa Règle ; mais c'est la charité, et qui dit Charité, dit amour ! car c'est l'amour qui active, qui meut la charité, pas de charité sans amour, et nous allons le voir !

Dès le Prologue au v. 1, il nous est dit : « recueille avec amour l'avertissement du père qui t'aime » v. 19. « Quoi de plus attirant pour nous que cette voix du Seigneur qui nous invite, mes frères bien aimés ? Voici que dans sa tendresse, le Seigneur nous montre lui-même la voie de la vie ».

À la fin du Prologue nous lisons : « À mesure que l'on avance dans la vie monastique et dans la foi, le cœur se dilate, et dans l'indicible douceur de l'amour, on court la voie des enseignements divins »… c'est l'amour… qui nous fait courir !

Dans « les instruments des bonnes œuvres », RB 4, on nous dit : « D'abord aimer le Seigneur ton Dieu (Deut 6,5)… et ensuite ton prochain comme toi-même (Luc 10,27) » ; v. 21 « ne rien faire passer avant l'amour du Christ » (Mt 10, 37-38) ; v. 72 « Dans l'amour du Christ, prier pour ses ennemis » (Mt 5,44), de fait, prier pour ses ennemis ne peut s'effectuer que revêtu de l'amour du Christ, enraciné dans l'amour du Christ ; v. 74 « De la miséricorde de Dieu, ne jamais désespérer », la miséricorde, c'est l'amour des entrailles, l'amour matriciel ; en hébreu *raham, rahamim* !

« Ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (Cor 2,9).

Dans RB 7 « De l'humilité », c'est au douzième degré que nous trouvons ce verset 69 « par amour du Christ, par habitude acquise et joie… joie de la vertu, du travail fait sur soi-même… » et la suite nous dit : « Voilà ce que le Seigneur daignera manifester, par

l'Esprit-Saint, dans son ouvrier désormais purifié de ses vices et de ses péchés »… les voilà retrouvés… les vices et les péchés !

Dans RB 27, « Comment l'abbé doit avoir souci des excommuniés », *summum* de la pénitence, saint Benoît demande qu'on fortifie en lui l'amour, et que tous prient pour lui. De l'abbé il est dit « qu'il imite plutôt la tendresse paternelle du Bon pasteur… ».

Dans RB 35, « Des semainiers de la cuisine », il est dit que « tous se servent mutuellement sous la loi de la charité (de l'amour) ».

Dans RB 49 « De l'observance du Carême », dans ce chapitre, Benoît nous invite à dépasser un peu la mesure (quelque chose en plus de la mesure fixée) « dans la joie du Saint-Esprit » (l'Amour par excellence), et à attendre la Sainte Pâque « dans la joie du désir spirituel » (encore l'Amour) !

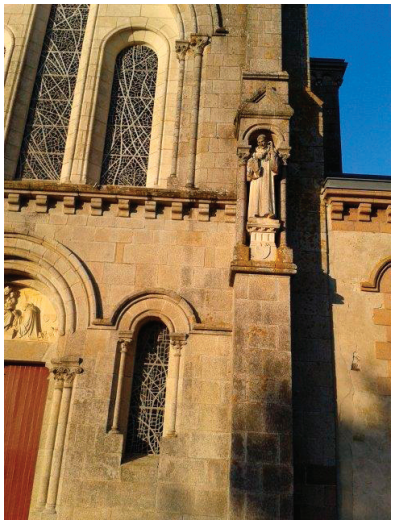

Abbaye de Bellefontaine

Dans RB 61, « Des moines étrangers, comment les recevoir », il est dit : « s'il suggère quelque chose avec l'humilité de la charité » on l'écoutera, car c'est peut-être pour cela que le Seigneur l'a envoyé. Il y a ici cette attention bienveillante qui suppose que, peut-être, c'est un passage du Seigneur (les moniales japonaises nous les avons écoutées et regardées).

Dans RB 64, « De l'ordination de l'abbé », il est demandé à l'abbé d'être « miséricordieux », qu'il haïsse les vices, mais qu'il aime les frères ; qu'il retranche les vices avec amour et qu'il cherche plus à être aimé qu'à être craint.

Dans RB 66, « Des portiers du monastère », avec la douceur de la crainte de Dieu il répondra… pressé par la charité.

Dans RB 68, « Si l'on commande à un frère des choses impossibles ».

Nous avons donc vu jusqu'ici que l'amour, peut et doit générer tous nos actes, et ici face à l'impossibilité (la barre monte même jusque-là) ; tout peut se résoudre « par amour » précisément.

Déjà il est demandé au frère de recevoir l'ordre en toute douceur.

In fine, il obéira par amour ! car l'Esprit Saint illumine l'intelligence du moine obéissant, il le soulève au-dessus de ses possibilités naturelles. Il le libère ! Ce ne sont plus les forces du moine qui sont sollicitées, mais sa foi !

Dans RB 71, « Qu'ils soient obéissants entre eux », les jeunes frères obéissent aux anciens, dans l'empressement de la charité. Pourquoi ? Parce que l'amour de Dieu nous presse ! C'est un chemin de perfection ! Cette obéissance mutuelle n'est possible que par cet amour mutuel qui nous dépasse ! et qui cimente la communauté ! C'est un sommet ! Le travail de toute une vie monastique !

Dans RB 72, « Du bon zèle que doivent avoir les frères », saint Benoît nous demande de faire effort (les actes) sous la brûlure de l'amour ce qui n'est possible que pour ceux qui ne préfèrent absolument rien au Christ (l'Amour).

Qu'ils craignent Dieu de la crainte d'amour ; qu'ils aiment leur abbé d'une charité humble ; qu'ils ne préfèrent absolument rien au Christ ! l'Amour par excellence ! qui nous conduira en communauté à la vie éternelle !

Dans RB 73, « Qu'en cette règle, n'est pas codifiée l'observance de toute justice », saint Benoît met la barre très haut ; il nous invite à marcher jusqu'aux sommets de la perfection ! Les actes : la pratique de la doctrine des saints Pères (et des saintes Mères comme la Madre Teresa de Ávila et son *Chemin de Perfection* !) et de la contemplation et la contemplation, c'est l'amour.

Saint Benoît nous l'assure : ces sommets, tu y parviendras !

Sœur Samuel o.s.b.
Monastère de Martigné-Briand

Assemblée Générale du SOB

les 16, 17 et 18 mai 2014

en l'abbaye de Bellefontaine

L'Abbaye de Bellefontaine, de l'Ordre Cistercien de la stricte observance, située dans le Maine et Loire, a réservé un chaleureux accueil à la réunion de l'Assemblée Générale annuelle du SOB. Le Père Abbé Dom Jean-Marc Chéné a donné une conférence et le Dom Étienne Baudry, Abbé émérite, nous a parlé de Tibhirine.

Les responsables d'oblature étaient représentés par Sœur Claire de Jouarre, assistante spirituelle du SOB, Sœur Samuel de Martigné-Briand, Sœur Marie-Jean de Bouzy-la-Forêt, Sœur Marie-Bénédicte de Valmont, Sœur Raphaëlle de Limon et Frère Luc de Saint Benoît-sur-Loire.

Une quarantaine d'oblats, dont dix-huit délégués d'abbayes, ont participé aux offices liturgiques et aux réunions.

Dans son Rapport Moral la Présidente sortante, Anne-Marie Amann, a rappelé que, au cours de l'exercice 2013, le Conseil s'est réuni quatre fois, accueilli par l'abbaye Sainte Marie de Paris.

En 2013, le Conseil a été constitué de: Anne-Marie Amann (Présidente), Françoise Chevalier (Vice-Présidente), Bernard Versluys (Trésorier), Martine Loisel (Secrétaire), Juliette Bottu (Responsable du Site Internet), Manuel Rio (chargé de la mise en forme de la Lettre du SOB), Sandrine Kohn (en lien avec les GVE).

L'Assemblée Générale 2013 a eu lieu à l'Abbaye de Cîteaux où nous avons reçu un excellent accueil. Nous étions quarante présents dont neuf responsables d'oblature et quatorze abbayes représentées. Au cours du week-end, nous avons pu profiter d'une rencontre avec les laïcs cisterciens de l'Abbaye de Cîteaux et avec le Père Abbé qui nous a notamment parlé de leur fondation en Norvège.

Certains d'entre-nous se sont réunis pour réfléchir à l'avenir du Site.

Par ailleurs, en 2013 nous avons été contactés par KTO pour la réalisation d'un film documentaire sur la vie monastique et l'oblature. Le réalisateur s'est tout d'abord orienté vers un historique mais il lui a été demandé de faire plutôt des portraits: un prêtre oblat, quelques oblats dont un couple.

Plusieurs abbayes étaient représentées dans le film: Saint Benoît sur Loire, Ligugé, Saint Wandrille, Le Bec Hellouin et Saint Louis du Temple. Ce film est sorti en juillet 2013 sous le titre *Un chemin de perfection*. Les oblats peuvent le retrouver sur le Site du SOB dans « Informations du SOB ».

Le 3e Congrès Mondial a eu lieu en octobre 2013 à Rome. Le thème était « L'oblat en écoute dans le monde ». Les inscriptions se sont faites au SOB, dont c'est la mission. Il y a eu onze participants dont Sœur Martine de Venière et Anne-Marie Amann. Les conférences sont à disposition sur:

benedictine-oblates.org

Cinq *Lettres du SOB* sont parues cette année dont un Numéro Spécial sur les moines bénédictins de Dom Hughes Leroy, Prieur Administrateur de l'Abbaye Sainte Marie de Paris.

Les mises en page sont réalisées par Manuel Rio, l'impression et l'expédition par Martine Loisel.

La « matière première » est assurée par les responsables d'oblature. Anne-Marie adressa un appel vibrant aux oblats présents pour solliciter des contributions.

Il avait été question, lors de la dernière Assemblée Générale, de renouveler notre Site Internet. Le Conseil souhaite faire appel à des oblats afin de créer une commission.

Le SOB a été sollicité par la CORREF afin de participer au Rassemblement des Familles Spirituelles avec les GVE à Lourdes où se sont retrouvés 1 200 participants. Juliette Bottu et Sandrine Khon ont répondu à l'appel.

Ensuite, Bernard Versluys, le Trésorier du SOB, a présenté le Rapport Financier.

2013 fut une année chargée, ce qui n'a pas été sans répercussion sur les Comptes. Le Compte Charges a doublé en raison du coût du Congrès et des Publications, et le Compte Produits a diminué de moitié à cause de la baisse des cotisations.

Le mandat de Sandrine Khon a été renouvelé, tandis qu'Anne-Marie Amann se retire du Conseil comme elle l'avait annoncé.

Deux nouveaux membres du conseil ont été élus à l'unanimité : Élise Versluys de l'Abbaye Sainte Marie de Paris et Élisabeth Roux de l'abbaye Saint Vincent de Chantelle.

En clôturant l'Assemblée, Françoise Chevalier a lu une lettre exprimant la profonde reconnaissance du Conseil, des Membres du SOB et des oblatures à Anne-Marie Amann pour les fructueux et précieux services qu'elle a rendus au cours de ses douze années de Présidence, avec le dévouement et l'efficacité qui la caractérisent. En souvenir, elle lui a offert l'ouvrage *Ars Sacra*.

Le Conseil qui a suivi l'Assemblée a élu le Bureau : Françoise Chevalier, Présidente, Élisabeth Roux, Vice-Présidente, Bernard Versluys, Trésorier, et Martine Loisel, Secrétaire.

Les conférences ont été particulièrement intéressantes.

Assemblée Générale 2014. De gauche à droite : Anne-Marie Amann, Martine Loisel, auteur du présent Compte-rendu, Françoise Chevalier et Juliette Bottu.

Le Père Abbé de Bellefontaine, Dom Jean-Marc Chéné, est venu nous parler de sa communauté, ce qu'elle a été et ce qu'elle est aujourd'hui, des difficultés qu'il peut rencontrer. La communauté comprend vingt-deux moines et deux familiers.

Plusieurs moines de Thibirine, étaient moines de Bellefontaine.

Il n'y a pas de laïcs cisterciens, comme à Cîteaux, mais des laïcs très proches, sans être officiellement attachés à Bellefontaine.

En évoquant la vie à Bellefontaine, le Père Abbé insiste sur la difficulté, dans les circonstances actuelles, de penser constamment à la « séparation du monde » et remarque : « Le Seigneur passe à travers ce que l'on n'a pas prévu ».

Le Père Étienne, ancien Abbé de Bellefontaine a parlé sur « Tibhirine, allait-il rester ? Pourquoi rester ? ». Il a connu plusieurs moines de Thibirine qui étaient moines de Bellefontaine, ce qui rend son témoignage particulièrement passionnant.

Nous publions dans cette *Lettre* les textes de la première partie de la Conférence de Sœur Claire sur « La liberté », et celle de Sœur Samuel sur « La Règle ».

MESSAGE DU PÈRE LUC MOËS O.S.B.
de l'abbaye de Maredsous

À Vous tous qui aimez saint Benoît et qui vous inspirez de lui, je tiens à vous envoyer un signe fraternel de communion, alors que Madame Françoise Chevalier assume désormais la charge de Présidente du SOB.

Je l'assure de mon égale estime et de ma prière pour qu'elle nous encourage à marcher résolument sur les pas de saint Benoît, encore et surtout aujourd'hui.

Je rappelle aussi ma gratitude pour Anne-Marie Amann.

Nous avons tenu une réunion préparatoire à la grande Rencontre des Oblats de Belgique, le samedi 18 octobre prochain, à l'initiative des oblats de Clerlande.

Bien fraternellement à vous en ce temps Pascal et en ce moment d'Église,

fr. Luc Moës o.s.b.

Trois prières de Saint Jean Eudes[6]

pour les temps de souffrance et d'échec

6. À partir de textes de saint Jean Eudes, *Œuvres complètes*, publiés par Les Eudistes, Congrégation de Jésus et Marie.

Seigneur Jésus,
je crie toute ma douleur
et toute ma détresse devant la réalité
déchirante de la mort.
La croix est lourde, trop lourde pour moi.
Je te supplie de venir la porter avec moi
et en moi.
Ne me laisse pas m'enfermer dans la tristesse
aide-moi à ouvrir une brèche
par où tu puisses entrer et me consoler.
Seigneur Jésus,
Tu as connu la souffrance,
l'angoisse de la croix et de la mort ;
Dans ma détresse d'aujourd'hui, que ton
amour fort et vigoureux m'accompagne.

Seigneur
vois mes pleurs, mon angoisse.
Personne ne peut me comprendre,
sauf toi.
Tu connais mon deuil et ma souffrance.
C'est trop lourd : je veux me décharger,
tout te déposer.
Tu es là, derrière la porte de mon cœur,
tu frappes et tu veux entrer.
Ô viens Seigneur Jésus !
Entre et prends toute la place.
Viens, toi ma consolation.
Que rien ne te barre la route.
Toi seul peux combler le vide
creusé par la mort.
Ton amour est fort, ton amour est puissant ;
c'est par lui que tu as porté les douleurs
et les angoisses de la croix et de la mort.
Tu es là, derrière la porte de mon cœur.
Tu connais mon deuil et ma souffrance.
Tu frappes et tu veux entrer.

Ô viens Seigneur Jésus !
Entre et prends toute la place !

Seigneur Jésus, venu pour consoler
ceux qui pleurent,
regarde-moi, je crie vers toi.
Je souffre, porte-moi sur ton cœur.
Avant nous, tu as fait ton chemin de croix.
Éclaire-moi quand mes questions semblent
sans réponse.
Tu es attentif à tout ce qui nous touche.
Tu as pour chacun des mots de paix.
Notre vie a de l'importance pour toi.
Fortifie ma foi, ouvre mon cœur à ta présence,
et j'entendrai les mots que tu murmures :
« Ne crains aucun mal car je suis avec toi ».
Seigneur Jésus, devant cette coupe amère,
fais-moi la grâce de communier
au mystère de ta croix.
Par elle tu as vaincu la mort
et tu nous as ouvert le chemin de la vie.
Fais-moi entrevoir l'avenir avec confiance.
Revêts-moi de tes sentiments et aide-moi à dire :
« Père, que ta volonté soit faite » !

Jésus, dans ton humanité, tu as versé
des larmes à la mort de ton ami Lazare.
Tu as été ému par la veuve de Naïm
pleurant son fils unique.
Tu as été touché par la supplication
de Jaïre pour son enfant.
Face à ta mort, tu as connu l'angoisse
au jardin des Oliviers.
Seigneur,
à tous ces moments, comme moi aujourd'hui,
tu as été confronté à la mort.
Ton cœur était aussi meurtri que le mien
en cette heure.
Christ ressuscité, tu veux encore aujourd'hui
ôter le poids de mon fardeau.
Aide-moi à t'ouvrir la porte
de mon cœur affligé.
Oui, Dieu vivant, viens en moi partager
ma douleur, donne-moi ton amour
et ta consolation.

Continuez à réagir et à nous adresser des témoignages et articles, à :
Françoise Chevalier Présidente du SOB
La Forêt Quéry, 85670 Saint Christophe du Ligneron
Téléphone : 02 51 35 58 39. E-mail : fchevalier85@gmail.com
Site internet du SOB : www.sob.cef.fr